



UNRISD

United Nations Research Institute for Social Development

Document de travail 2020-4F

Les politiques publiques en faveur de l'économie sociale et solidaire dans la Ville de Montréal

Marguerite Mendell, Université Concordia

*Nancy Neamtan, Chantier de l'économie sociale et TIESS**

*Hyuna Yi, C.I.T.I.E.S. ***

Rédigé pour le projet de l'UNRISD :

Promouvoir l'économie sociale et solidaire par le biais de politiques publiques :

Lignes directrices pour les gouvernements locaux

Mars 2020

*Territoires innovants en économie sociale et solidaire

**Centre international de transfert d'innovations et de connaissances en économie sociale et solidaire



L’Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) est un institut autonome de recherche au sein du système des Nations Unies qui se livre à des recherches pluridisciplinaires sur les dimensions sociales des questions actuelles de développement, et qui analyse les politiques menées sur ces sujets. Nous nous employons à faire en sorte que l’équité, l’intégration et la justice sociales soient au centre de la réflexion sur le développement des politiques et des pratiques en la matière.

UNRISD, Palais des Nations
1211 Genève 10, Suisse

Tel : +41 (0)22 917 3020
info.unrisd@unrisd.org
www.unrisd.org



Le Forum Mondial de l’Economie Sociale (GSEF) est un réseau international visant à promouvoir l’économie sociale et solidaire (ESS) en tant que stratégie pour un développement économique local durable des villes et territoires et pour la réalisation des Objectifs du développement durable (ODD) à travers leur localisation. GSEF accompagne les gouvernements locaux à travers le monde dans le processus de collaboration avec les acteurs de l’ESS pour la co-élaboration de politiques publiques et l’établissement d’écosystèmes locaux durables propices au développement de l’ESS.

© Droits d'auteur © Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) et le Forum Mondial de l’Economie Sociale (GSEF).

Ce document n'est pas une publication officielle de l'UNRISD. La responsabilité des opinions exprimées dans les études signées incombe uniquement à leurs auteurs/autrices, et la mise à disposition sur le site Internet de l'UNRISD (www.unrisd.org) ne constitue pas une approbation par l'UNRISD des opinions qui y sont exprimées. Aucune publication ou distribution de ces documents n'est autorisée sans l'autorisation préalable des auteurs/autrices à l'exception d'un usage personnel.

Table des matières

Introduction	1
La division du pouvoir au Canada : fédéral, provincial, municipal	2
1 Cadre juridique et législation favorable	6
1.1 La loi sur l'économie sociale (2013)	6
2 Les organisations de soutien	8
2.1 Provincial	8
2.2 Municipal	10
3 Plans et programmes de développement	15
3.1 Fédéral	15
3.2 Provincial	15
3.3 Municipal	17
3.3.1 Logement abordable	17
3.3.2. Sports et loisirs	19
3.3.3 Systèmes alimentaires	20
3.4 Arrondissements	20
4 Renforcement des capacités	21
5 Accès au marché (approvisionnement)	22
6 Accès au financement	24
6.1 Fédéral	24
6.2 Provincial	24
6.3 Municipal	24
7 Sensibilisation	26
8 Recherche, collecte de données et transfert de connaissances	27
Conclusion	28
Bibliographie	36

Abréviations et acronymes

CAD	Dollar Canadien
C.C.Q.	Code civil du Québec
CDEC	<i>Corporation de développement économique communautaire</i>
CDRQ	<i>Coopérative de développement régional du Québec</i>
CÉSIM	<i>Conseil d'économie sociale de l'île de Montréal</i>
CITIES	<i>Centre international de transfert d'innovations et de connaissances en économie sociale et solidaire</i>
FFC	Fiducie foncière communautaire
SCHL	Société canadienne d'hypothèque et de logement
CQCM	<i>Conseil québécois de la coopération et de la mutualité</i>
ECPAR	<i>Espace concerté pour des politiques d'achats responsables</i>
FDT	<i>Fonds de développement des territoires</i>
FLS	<i>Fonds locaux de solidarité</i>
PIB	Produit intérieur brut
GSEF	Forum Mondial de l'Économie Sociale
LIUM	<i>Laboratoire en innovation urbaine de Montréal</i>
MAMH	<i>Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation</i>
MAMOT	<i>Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation des territoires</i>
MAMROT	<i>Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire</i>
MEI	<i>Ministère de l'Économie et de l'Innovation</i>
MESI	<i>Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation</i>
MMAR	<i>Ministère des Affaires municipales et des Régions</i>
PE	Protocole d'entente
MRC	<i>Municipalités régionales de comtés</i>
PAGE	<i>Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat</i>
PIEC	<i>Programme d'immobilisation en entrepreneuriat collectif</i>
PraM	<i>Programme réussir à Montréal</i>

RISQ	<i>Réseau d'investissement social du Québec</i>
SAM	<i>Système alimentaire montréalais</i>
SHDM	<i>Société d'Habitation et de Développement de Montréal</i>
PME	Petites et moyennes entreprises
ESS	Économie sociale et solidaire
UTILE	<i>Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant</i>

Remerciements

Les autrices souhaitent remercier les personnes suivantes pour leur collaboration : Johanne Lavoie, commissaire à l'économie sociale, Services du développement économique, Ville de Montréal; Charles Gagnon et Myriam Déry, agents de développement, le Chantier de l'économie sociale; et Anyle Côté, coordonnatrice du CÉSIM.

Sommaire

Depuis plus d'un siècle, l'économie sociale est une partie intrinsèque du paysage socioéconomique montréalais. La mobilisation citoyenne et l'adoption d'une approche écosystémique territoriale dans les années 80 en réponse à un état de crise ont depuis modelé l'évolution de l'économie sociale à Montréal.

Ce document décrit le développement de l'économie sociale montréalaise de 2013 à 2019. Il situe cette trajectoire en relation avec le système politique canadien au sein duquel les gouvernements provincial et fédéral jouent un rôle important dans la mise en œuvre d'une politique favorable à l'économie sociale, accordant aux municipalités une capacité limitée d'intervention. Au Québec, de multiples chartes qui définissent les limites de leur autorité sont créées et régies par l'Assemblée nationale du Québec. Par conséquent, dans la structure politique imbriquée du Canada et du Québec, les municipalités ne peuvent pas être considérées séparément des paliers de gouvernement provincial et fédéral. Cela dit, dans plusieurs domaines, la province de Québec accorde des ressources et des responsabilités aux administrations municipales, y compris le mandat de soutenir directement le développement des nouvelles entreprises. Ce contexte n'a donc pas empêché la création de relations importantes entre l'économie sociale et l'administration municipale de Montréal, particulièrement sur une base sectorielle.

La période couverte par ce document s'amorce en 2013 avec l'adoption par l'Assemblée nationale du Québec d'une loi-cadre sur l'économie sociale. Dans son sillage, une série de politiques et de programmes publics ont été maintenus ou créés pour soutenir son déploiement. Cette publication documente les nouvelles initiatives qui ont été adoptées aux niveaux municipal, provincial et fédéral de 2013 à 2019, ainsi que certains revers qu'a connus l'écosystème de soutien en raison de décisions politiques prises aux niveaux provincial et municipal.

Comme au cours des dernières décennies, la période 2013-2019 se caractérise par un processus continu de coconstruction mené par une diversité d'acteurs. L'évolution de l'économie sociale au cours de cette période est une démonstration claire de sa résilience et de son enracinement profond dans de nombreux secteurs. Ce document illustre l'importante contribution des entreprises de l'économie sociale au développement socioéconomique de Montréal dans des secteurs clés qui influencent la qualité de vie, notamment le logement, la culture, les sports et les loisirs, et les systèmes alimentaires.

La dernière partie résume les changements majeurs qui sont survenus au cours de cette période de sept ans, y compris le développement de l'économie sociale dans les secteurs émergents; les innovations qui ont émergé dans les secteurs traditionnels; une contribution accrue des universités et des jeunes; et les intersections avec de nouveaux courants tels que l'économie circulaire et les communs. Cette publication en tire également certaines leçons, notamment l'importance d'adopter et de maintenir une approche intégrée et écosystémique; l'importance d'établir des relations fondées sur le partenariat et non sur la subordination de l'économie sociale à un programme politique ou aux administrations publiques; et l'importance d'intégrer l'économie sociale dans une vision globale de transition écologique et sociale en milieu urbain.

En conclusion, la période 2013-2019 souligne la force et la résilience de l'économie sociale montréalaise malgré des revers sur le plan politique. La culture de collaboration et d'action

collective, qui a été le fer de lance de la croissance de l'économie sociale dans la ville au cours des dernières décennies, demeure profondément enracinée et, au moment de la rédaction de ce document, la mobilisation des acteurs de la société civile, en particulier des jeunes, en faveur d'une transition écologique et sociale vers un modèle de développement dominant, ouvre la porte à une nouvelle poussée de croissance dans l'économie sociale montréalaise.

Introduction

L'économie sociale a fait partie du paysage socioéconomique de Montréal depuis plus d'un siècle. Les associations mutuelles ont été créées à la fin du XIXe siècle; les coopératives financières ont vu le jour au début du XXe siècle avec l'émergence du *Mouvement Desjardins* et la création de coopératives de crédit partout au Québec. Tout au long du XXe siècle, les coopératives ont joué un rôle important dans des secteurs clés tels que l'agriculture, la finance et l'éducation. Aujourd'hui, l'économie sociale comprend une diversité d'entreprises à but non lucratif. Au milieu des années 1980, sa croissance rapide dans les secteurs traditionnels et dans de nouveaux secteurs en réponse aux défis sociaux, environnementaux et culturels de l'époque est le résultat d'une mobilisation citoyenne dans les quartiers. Cette période a depuis façonné l'évolution de l'économie sociale et son intégration dans une vision de développement urbain incorporant les nombreuses entreprises et organisations qui la composent dans une approche territoriale ou *écosystémique*¹. Il existe actuellement environ 2 780 entreprises d'économie sociale à Montréal (Institut de la Statistique du Québec, 2019).

En 2013, d'importants changements dans les politiques publiques, à la fois positifs et négatifs, ont affecté la trajectoire de l'économie sociale à travers le Québec, y compris dans la Ville de Montréal. Cette publication décrit l'évolution de l'économie sociale à Montréal de 2013 à 2019 et documente sa résilience face aux nombreux défis.

Pour comprendre cette période récente, il est très important de situer la Ville de Montréal ainsi que toutes les administrations municipales du Canada dans le cadre du système politique canadien, par rapport notamment à la division des pouvoirs et des responsabilités qui définissent le rôle des municipalités dans tous les domaines, y compris en matière d'obligations et de limites. Cela s'applique sans contredit à l'économie sociale de Montréal et limite considérablement la capacité et la possibilité de concevoir et de mettre en œuvre les politiques publiques municipales. Cela dit, les barrières constitutionnelles ou juridiques n'ont pas empêché le développement de relations solides entre l'économie sociale et l'administration municipale ni d'apporter du soutien aux initiatives locales d'économie sociale.

L'histoire de l'économie sociale au Québec a été caractérisée par un processus continu de coconstruction mené par une diversité d'acteurs, y compris des praticiens d'entreprises collectives, les mouvements sociaux, les organisations territoriales multipartites, et différents paliers de gouvernement. Ensemble, ces acteurs ont contribué à son développement et ont

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_20631

